

LE 18 OCTOBRE MATINÉE 2016 DES TERRITOIRES

DE 9H À 12H "LES CIAS : DES APPUIS MAJEURS DANS DES TERRITOIRES EN PLEINE RECOMPOSITION" *Restitution de l'enquête nationale sur les CIAS et tables rondes*

LIEU

La Résidence Internationale
44, rue Louis Lumière
75020 PARIS
<http://ee-rip.com/topic/contact-acces-2822>

GROUPE



> Mairie-conseils

unccas

MATINÉE 2016 DES TERRITOIRES

«LES CIAS DES APPUIS MAJEURS DANS DES TERRITOIRES EN ÉVOLUTION»

9h

Accueil café

9h30 - 10h

Introduction par Benoît CALMELS, délégué général de l'UNCCAS

Depuis les premiers syndicats de communes jusqu'aux Métropoles, la coopération intercommunale n'a cessé de se développer. Lentement mais sûrement. Dans le champ social, quelques dates clés ont marqué ce développement. Parmi elles, figure la loi de cohésion sociale de 2005 qui a permis aux communautés de communes et d'agglomération de se saisir d'une compétence optionnelle « Action sociale d'intérêt communautaire ». L'objectif était double : clarifier les règles en la matière et inciter à la création de CIAS chargés de mettre en œuvre une action sociale considérée, progressivement, comme étant l'un des piliers du projet intercommunal.

Depuis, et notamment sous l'impulsion de la réforme de 2010, l'achèvement de la carte intercommunale s'est poursuivie avec l'objectif de ne laisser aucune commune, ou presque, isolée et en dehors de ce mouvement de fond. Dernière étape en date : la loi NOTRe du 7 août 2015 : élargissement du seuil de constitution des EPCI à 15 000 habitants, nouvelles compétences obligatoires, etc. Résultat : une réduction de près de 40% du nombre d'intercommunalités à fiscalité propre ! Et dans le champ social, la nécessité de s'organiser : maintien ou non de la compétence sociale, redéfinition de l'intérêt communautaire, création ou non d'un CIAS en capacité de mettre en œuvre un nouveau projet social intercommunal, etc. A n'en pas douter, l'action sociale intercommunale et avec elle les CIAS sont bien au cœur d'un paysage territorial en pleine mutation dont on espère qu'il permettra de mieux répondre aux besoins sociaux et aux attentes légitimes de nos concitoyens. Ce à quoi l'UNCCAS et ses plus de 4000 CCAS et CIAS adhérents, reste évidemment très attentive.

Présentation par Bernard SAINT GERMAIN, chargé de mission - Mairie-conseils

Présentation du livret « Fusion d'EPCI : le devenir des CIAS et des compétences intercommunales d'action sociale » et rappel des missions d'accompagnement de Mairie-Conseils sur l'intercommunalité sociale.

MATINÉE 2016 DES TERRITOIRES

10h00 - 10h30

Restitution des résultats de l'enquête nationale de l'UNCCAS/ Mairie-conseils par Fanny KOCH, UNCCAS

A la veille de profondes évolutions du paysage intercommunal, il semblait indispensable d'établir un état des lieux des interventions des CIAS, acteurs clés des solidarités locales pour mieux éclairer les enjeux du développement de l'action sociale intercommunale : quels sont les domaines de compétences des CIAS ? Les équipements et services dont ils ont la gestion ? Comment agissent-ils pour la population ? Comment sont-ils organisés sur le territoire ? Cette étude menée en partenariat avec Mairie-conseils éclaire de manière inédite leurs modalités d'action et de fonctionnement. L'enquête intégrale vous sera remise lors de cette matinée.

10h30 - 11h

Séquence de questions/réponses animée par Laure BERTHON, UNCCAS

11h00 - 11h15

Témoignage du CIAS de Craon dans la Mayenne
Chantal BURON, Directrice du CIAS
Christophe LANGOUET Vice-Président du CIAS *(sous réserve)*

*Quelle est la valeur ajoutée de l'accompagnement de Mairie-Conseils pour la création du CIAS en 2008 et de l'ABS réalisée en amont de la fusion pour accompagner le changement ?
Aujourd'hui le CIAS est la porte d'entrée vers l'ensemble des acteurs pour l'ensemble de la population.*

11h15 - 11h30

Témoignage du CIAS de Plancoët-Plélan dans les Côtes d'Armor
Annick DOYEN, Directrice du CIAS
Alain BESNARD, Vice-Président du CIAS

Un CIAS dédié aux personnes âgées - Le maintien des CCAS sur le territoire - Des interrogations à la veille de nouvelles fusions qui multiplieront par 5 le nombre d'habitants du territoire.

11h30 - 11h45

Conclusion de la matinée par Joëlle MARTINAUX, présidente de l'UNCCAS

La restitution de l'enquête se tiendra à :

La Résidence Internationale
44, rue Louis Lumière
75020 PARIS

<http://ee-rip.com/topic/contact-acces-2822>